

Conseil Municipal du 14 Mars 2017

Le quorum est atteint : 9 conseillers présents à l'ouverture de la séance.
Isabelle PAULY a donné pouvoir à Marie-Joëlle FOUILHAC-GARY
Martial SERRAU a donné pouvoir à Philippe FRANCOUAL
Jeremie SYCRE absent en début de séance (arrivé à 21H)
Absent : Sébastien GALLINEAU
Secrétaire de séance : Nicolas REVEILLAC se propose
Secrétaire Auxiliaire : Véronique LAPACHERIE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CM 30/01/17

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. Plan de financement pour la demande de subvention DETR pour les travaux d'installation d'un monte personnes

Il convient de prendre une délibération pour le plan de financement. Suite à la proposition de délibération proposée. Montant des travaux : 25785,62€. DETR sollicité à hauteur de 30% soit 7735,68€, Conseil Départemental sollicité à hauteur de 10% soit 2578,86€, Conseil Régional sollicité à hauteur de 10% soit 2578,56€, Réserve Parlementaire sollicité à hauteur de 10% soit 2578,56€ et le reste sur les fonds libres.

Vote pour à l'unanimité

3. Paiement de deux factures en investissement

Il convient de prendre une délibération pour régler deux factures avant le vote du budget.
Reveillac Vincent : Réflexion Mur cimetière 1524 € et Orange : Téléphone Ecole 49€20

Vote pour à l'unanimité

Arrivé de SYCRE Jérémy 21H

4. Avancement de grade pour deux agents aux écoles

Deux agents de l'école ont été reçus à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^{ère} classe. Il convient de prendre une délibération pour supprimer les deux postes d'adjoints techniques aux écoles et de créer deux postes d'adjoint techniques 1^{ère} classe. Vote : 1 Abstention et 9 voix pour.

5. Adhésion au syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie SDAIL

L'adhésion au SDAIL est une aide juridique, administrative, financière, conseil, expertise et technique à la conception de projets pour la commune. Coût environ 700 €/an. Conseiller Titulaire : MOLLES Jean-Luc et Suppléant : REVEILLAC Nicolas

Vote pour à l'unanimité

6. Motion SNCF

Suite à la motion SNCF qui nous est présenté pour la sauvegarde de la ligne Paris Orléans Limoges Toulouse. Vote pour à l'unanimité

7. Projet d'aménagement du Mas de Charles (Ecobarri)

Le parc nous propose de nous accompagner dans les futurs projets de lotissement afin de créer des espaces cohérents, de conserver l'esprit village tout en étant en conformité avec le PLU. Une réunion de travail sera organisée avec la personne du parc.

Coldefy Jacques quitte la salle du conseil à 21H 30

8. Désignation d'un conseiller municipal pour adopter une autorisation d'urbanisme

Mr Molles Jean Luc explique qu'à l'occasion de l'examen du recours gracieux de Mme Réveillac (présidente de l'association Livernon Autrement), une erreur de procédure a été constatée dans le permis de construire accordée à la SCI TEALIS le 13 Décembre 2016. Cette erreur étant régularisable, il convient de désigner un conseiller municipal pour signer le nouveau permis. Mr Molle se propose. 1 Abstention et 8 voix pour

Coldefy Jacques rejoint la salle du conseil à 22 H 00

9. Projet de mise en place d'un système d'adressage

Le projet s'élève à environ 8000 €. Il comprend la numérotation des maisons, le nom des voies, référencement sur les systèmes GPS, en partenariat avec le parc pour que la signalisation soit cohérente.

10. Informations Diverses

Le SDIS (Mme Marot Chantal) nous fait une demande pour occuper la salle des fêtes gratuitement 1 ou 2 fois par semaine pour faire du sport environ 1h et afin d'éviter de s'éloigner du centre lors des astreintes.

Le comité des fêtes a fait une demande pour occuper le foirail lors la fête votive.

Le grillage de l'école va être réparé car il a été dégradé

RTE nous informe que des travaux entretiens de la ligne électrique vont avoir lieu sur la commune

La séance est levée à 23H45